Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260127-DEL_04_27012026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 01 2026
Date de la convocation : 21 janvier 2026 **Date d'affichage de la convocation** :21 janvier 2026	L'an deux mil vingt-six, le mardi 27 janvier à 20H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 11 + 1 pouvoir	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Loïc MORVAN ; M. Laurent BENOÎT ; M. David DUSSEUX ; Mme Edith MERRANT ; M. Franck BOTTEREL ; Mme Emilie JOUAN ; Mr Yoann GUILLAUME ; Mme Alice JOUAN ; Mr Wilfried LOISEL ABSENTS : Mme Nadine MONTFORT (procuration à Mr Loïc MORVAN) ; Mr Stéphane LAURIOUX (excusé) SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Valérie DANIÉLOU

N°04-27012026 DEVIS POUR ACQUISITION DE DEUX TABLEAUX D'AFFICHAGE

Mr Le Maire indique qu'afin d'assurer la publicité légale des actes de la collectivité et procéder à l'affichage règlementaire (arrêtés préfectoraux, bans de mariage…), l'acquisition de deux tableaux d'affichages mobiles et magnétiques est envisagée en vue d'une installation dans la verrière.
Un modèle correspondant aux attentes est proposé par l'UGAP pour un montant unitaire de 301.58 € HT/361.90 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE l'acquisition de 2 tableaux d'affichage mobiles auprès de l'UGAP pour un montant total de 723.80 € TTC.

AUTORISE Mr Le Maire à signer le bon de commande correspondant

Fait et délibéré le 27 janvier 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT